



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEUDI 2 FÉVRIER 2023 / 14H-15H

VISIOCONFÉRENCE - ZOOM

Suite à un appel à la grève le mardi 31 janvier 2023, le Conseil d'Administration prévu initialement à cette date à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville a été décalé au jeudi 2 février 2023 en visioconférence.

BUREAU

Étaient présents : M. Azzédine TAIBI (président, ville de Stains) ; Mme. Valérie BETHOUART-DOLIQUE (vice-présidente, ville de Suresnes) ; M. Sébastien JACQUOT (secrétaire adjoint, IREST Paris 1)

Étaient représentés : M. Henrique RIBEIRO était représenté par M. Azzédine TAIBI ; Mme. Ginette BATY-TORNIKIAN était représentée par M. Sébastien JACQUOT.

Étaient excusés : M. Christophe LIEVIN (trésorier, adhérent individuel) ; Mme. Emilie MARE (trésorière adjointe, Seine-Saint-Denis Habitat)

MEMBRES DE DROIT

Étaient présents : Mme. Catherine BELUZE (Valophis Habitat) ; Mme. Anne BERNARD (Ville de Livry-Gargan) ; Mme. Chantal JUGLARD (Ville d'Argenteuil) ; M. Marian SYPNIEWSKI (Seine-Saint-Denis Habitat) ; M. Jean-Marc ROBINET (Ville du Pré-Saint-Gervais)

Étaient représentés : Mme. Leyla TEMEL (Plaine Commune) a donné pouvoir à M. Azzédine TAIBI ; M. Damien VANOVERSCHELDE (Hauts-de-Seine Habitat) était représenté par Mme. Hélène CHARRA-PONTILLO

Étaient excusés : Mme. Florence DELLAC (Conseil départemental Seine-Saint-Denis)

MEMBRES ACTIFS :

Étaient présents : M. Pierre TOUYA ; M. Jean-Paul LE GLOU (adhérent individuel)

Étaient représentés / A donné pouvoir : Mme. Bernadette BLANCHON (ENSP Versailles-Marseille) a donné pouvoir à M. Sébastien JACQUOT ; M. Francis DUBRAC était représenté par M. Régis COCAULT (Office de tourisme Plaine Commune) ; M. Olivier MEIER était

représenté par Mme Mathilde CHRISTNACHT (CDT Seine-Saint-Denis) ; Mme. Émilie SALLET-LAVOREL était représentée par Mme. Inès CHOUIEM (CDT Val-de-Marne).

Étaient excusés : Stéphane BETTIOL (AORIF)

Autres présents : Mme. Pauline LEBOURCQ (ville d'Argenteuil) ; Mme. Noémie MAURIN-GAISNE (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; M. Régis NICOLAS (Chargé de projet Dispositif Local d'Accompagnement) ; M. Benoît POUVREAU (Conseil départemental de Seine-Saint-Denis) ; Mme. Cécile RIVIÈRE (MUS Suresnes) ; Mme. Nadège RIEFSTAHL (Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France) ; Mme. Charlotte SAINT-JEAN (Plaine Commune).

Nombre de participants : 19

DÉROULÉ

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CA DU 8 NOVEMBRE 2022

- *Les administrateurs ont approuvé le relevé de décision du CA du 08 novembre 2022.*

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : VIE DE L'ASSOCIATION

A. Lancement du dispositif local d'accompagnement

Régis NICOLAS, responsable du pôle de France Active, a présenté le dispositif local d'accompagnement et les différentes étapes de mise en place de ce dispositif.

La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans la prévision des 10 ans de l'association. Il s'agit d'identifier les axes de développement futur de l'association et de permettre la consolidation de ses forces pour l'avenir de l'association.

- *Les administrateurs ont approuvé à l'unanimité le lancement du dispositif local d'accompagnement (DLA).*

Un rendez-vous sera pris prochainement par l'animatrice-coordinatrice de l'association afin de régler la partie administrative pour la mise en place de ce dispositif. Par la suite, des rendez-vous collectifs et/ou individuels entre les administrateurs qui le souhaitent et le/la chargé.e de mission DLA seront à prévoir.

B. Point sur les adhésions

Une lettre a été envoyée en décembre à la ville de Paris à Mme Anne Hidalgo avec en copie Emmanuel GRÉGOIRE, Ian BROSSAT et Carine ROLLAND. A ce jour, il n'y a eu aucun retour de cette lettre. Il est demandé aux administrateurs de ne pas hésiter à en parler aux élus de la ville de Paris s'ils venaient à les croiser.

[ECHANGES]

Valérie BETHOUART-DOLIQUE : Pour avoir un échange avec Madame Hidalgo, il faut insister, et ne pas lâcher.

Azzédine TAÏBI : Il faudrait la relancer, notamment en passant par Emmanuelle Grégoire.

Noémie MAURIN-GAISNE : En effet, il faut aussi voir auprès de nos contacts à la commission du vieux Paris pour accéder à la mairie de Paris.

Le premier échange réalisé avec la ville du Plessis-Robinson, qui entame une politique de valorisation de sa cité-jardin basse, a été annoncé aux administrateurs présents.

[ECHANGE]

Valérie BETHOUART-DOLIQUE : quelle est la taille de la cité-jardin de la ville du Plessis-Robinson ? Est-ce qu'elle s'étend sur une ou plusieurs rues ?

Benoît POUVREAU : Il y a des logements individuels et collectifs, mais seuls les logements individuels ont été conservés. Le précédent maire avait engagé la réhabilitation des logements collectifs et en parallèle il a détruit une partie de la cité-jardin historique pour mener la réalisation d'un quartier qu'il a appelé "cité-jardin du XXI^e siècle" mais qui ne correspond pas aux critères d'une cité-jardin. Toutefois, il ne faut pas les empêcher d'adhérer même si leur position est décriée.

Azzédine TAÏBI : On pourrait même les faire évoluer sur ce point.

Hélène CHARRA-PONTILLO : Surtout qu'il y a deux cités-jardins : une haute et une basse. Celle du haut a été reconstruite. Il y a donc une partie de la ville qui comprend un patrimoine extrêmement dégradé et une autre partie qui comprend une cité-jardin entièrement préservée qui fait l'objet de protection et qui est assez conséquente en termes de taille. Au sein de la commission préservation, nous avons relevé le sujet du patrimoine qui possède une étiquette énergétique défavorable mais qui reste intéressante. La vente d'HLM permettrait aux locataires d'accéder à la propriété (bailleurs sociaux et propriétaires privés).

- *Les administrateurs ont encouragé l'adhésion de la ville du Plessis-Robinson.*

La réflexion sur la constitution d'un quatrième collège a également été évoquée. Les partenaires de l'association du bassin minier du Nord Pas-de-Calais, de la métropole Rouen Normandie, de la ville du Mans et de la ville de Saint-Brieuc ont été contactés en amont afin d'obtenir leur point de vue et potentielle adhésion.

[ECHANGES]

Azzédine TAÏBI : Est-ce que ces partenaires ont bien accueilli cette idée de quatrième collège ?

Noémie MAURIN-GAISNE : Ils l'ont bien accueilli mais la question financière reste difficile à amener. Tous trouvent l'idée intéressante mais attendent de voir ce qui peut leur être proposé, notamment auprès des trois commissions (valorisation-promotion, préservation, recherche). Il y a de l'enthousiasme, mais cela dépendra du prix de la cotisation. C'est une association à l'échelle régionale de l'Île-de-France, donc il faut aussi pouvoir justifier leur présence au sein de l'association.

Sébastien JACQUOT : On touche là au statut et à la vitalité de l'association.

Benoît POUVREAU : La question de l'adhésion est centrale. Est-ce que l'on pourrait assumer d'ouvrir à une plus grande échelle ? La tarification devra être différente pour que cela soit aussi pertinent pour eux.

Azzédine TAÏBI : C'est une association dans le sens collectif du terme, l'idée serait qu'ils travaillent avec nous. Nous avons ce débat lors du précédent conseil d'administration : il faut déjà que nous réfléchissions à conforter notre travail à l'échelle régionale. Nous ne gardons pas la porte fermée, il y a la possibilité de les associer mais pas forcément de cette façon, puisque cela remet en question la nature même de l'association. Il faudrait se laisser la possibilité de trouver un partenariat adéquat.

- *Il a été constaté que la réflexion de la constitution d'un quatrième collège pourra être développée à l'issue du diagnostic apporté par le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).*

C. Mise en place d'une boutique en ligne via Hello Asso

La boutique en ligne de l'association a été présentée aux administrateurs qui ont manifesté un accueil chaleureux à cette initiative.

<https://www.citesjardins-idf.fr/notre-association/la-boutique/>

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

A. Commission préservation - rénovation

Hélène CHARRA-PONTILLO a été annoncée comme pilote de la commission préservation.

[ECHANGES]

Hélène CHARRA-PONTILLO : Pour faire un bref résumé de la reprise de cette commission ; nous souhaitons travailler sur la question de la seconde vie du bâtiment notamment sur la réhabilitation du patrimoine des cités-jardins. L'Union Social pour l'Habitat a proposé un AMI afin de travailler sur une modélisation avec plusieurs bailleurs. Il s'agirait de travailler avec eux sur de nouvelles modalités économiques dans le cadre de travaux qui dépasseraient le budget avec dans l'optique de préserver ce patrimoine.

B. Commission promotion - valorisation

Le visuel sélectionné par la commission promotion-valorisation a été présenté aux administrateurs. Il s'agit du visuel n°1 présenté ci-dessous.

[ECHANGES]

Chantal JUGLARD : Je vous remercie pour ce choix d'affiche qui entre en relation avec l'hommage aux tableaux de Monet que nous menons à la Maison Monet et qui est porté par l'image de la fleur de coquelicot.

- *Le visuel sélectionné par la commission a été approuvé à l'unanimité.*
- *Un sondage a été envoyé le 6 février 2023 aux administrateurs afin de sélectionner la couleur de l'affiche pour l'édition du Printemps des cités-jardins 2023.*

Lien pour participer au sondage.



L'augmentation du nombre d'adhérents de l'association pose la question de la présence de l'ensemble des logos sur l'affiche.

- *Il a été demandé aux administrateurs de réfléchir à la présence très nombreuse des logos sur l'affiche du Printemps des cités-jardins.*

C. Commission recherche

La commission recherche a été sollicitée pour intervenir jeudi 24 février entre 9h et 12h à un séminaire sur les cités-jardins organisé par l'Unité de recherche (Labex) AE&CC de l'école d'architecture de Grenoble.

Laurent Coudroy De Lille, Benoît Pouvreau et Marc Sirvin interviendront à cette occasion.

- *Il a été proposé aux administrateurs présents que l'un.e d'entre eux intervienne au début de cette matinée afin de présenter l'Association régionale des cités-jardins et son organisation.*

Les autres projets de la commission recherche ont été brièvement évoqué, à savoir :

- L'établissement d'un premier inventaire des cités-jardins françaises.
- L'organisation d'une journée d'études en France sur une actualité des cités-jardins d'Ile-de-France.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : VIE DU LOCAL

A. Proposition de nouveaux horaires pour le local mémoire de cité-jardins

Actuellement le local mémoires de cité-jardins est ouvert mardi après-midi, mercredi matin, jeudi après-midi et un vendredi sur deux.

De nouveaux horaires ont été envisagés et annoncés aux administrateurs présents : **mercredi toute la journée, jeudi après-midi, vendredi après-midi et le 1er samedi après-midi du mois.**

[ECHANGES]

Azzédine TAÏBI : Nous en avons déjà discuté, c'est une évolution qu'il fallait mettre en place et c'est très bien. Il faut maintenant l'annoncer et prévenir la population de la ville.

Noëmie MAURIN-GAISNE : Nous ferons une communication sur les réseaux sociaux et dans le journal *Stains actus*.

- *Les administrateurs présents ont validé à l'unanimité les nouveaux horaires du local mémoires de cité-jardin.*

B) Questions d'archivage numérique et papier

L'association fait face à plusieurs problèmes d'archivage de ses données. La situation actuelle d'archivage des dossiers numériques et papier a été exposée aux administrateurs présents, notamment la perte des données présentes sur le disque dur de l'association.

B. Bilan budgétaire 2022 et présentation du budget prévisionnel 2023

En l'absence du trésorier de l'association, M. Christophe LIEVIN, c'est l'animatrice-coordinatrice Noëmie MAURIN-GAISNE qui a présenté le bilan financier 2022 ainsi que le budget prévisionnel de 2023.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : DÉROULÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration ne s'est pas prononcé sur le déroulé de l'Assemblée générale du 7 février 2023.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTUALITÉS

Compte-tenu du temps imparti, ce point n'a pas été abordé lors du Conseil d'Administration.